

Congrès 2017:
NPO en route vers
l'avenir numérique

Révision complète de
la loi sur la protection
des données

Que gagnent les diri-
geantes et dirigeants
d'organisations à but
non lucratif?

Sommaire 01.2017

- 4 NPO en route vers l'avenir numérique**
Congrès Zewo, le 13 septembre 2017, à la Volkshaus de Zurich
- 6 Révision complète de la loi sur la protection des données**
- 8 Que gagnent les dirigeantes et dirigeants d'organisations à but non lucratif?**
Nouvelle étude de la Zewo sur les rémunérations lancée
- 10 Nouvelles directives de calcul et de présentation des coûts pour les œuvres de bienfaisance**
- 10 Maintenant en ligne: le rapport annuel 2016 de la Zewo**
- 11 Agir de façon intègre et prévenir la corruption**
NGO-Practitioners' Circle de Transparency International (TI) Suisse et la Fondation Zewo
- 12 DeinAdieu.ch génère des legs pour des œuvres de bienfaisance Zewo**
Premier portail de dialogue et de services à l'échelle de la Suisse dédié à la fin de vie
- 14 Principes de crowdfunding**
- 16 Finis les numéros de compte et les bulletins de versement – place à l'IBAN et à la facture QR**
La Suisse, en tant que place financière, harmonise le trafic des paiements
- 17 Profiter d'un trafic des paiements sans espèces sûr, stable et avantageux**
Les œuvres de bienfaisance certifiées Zewo bénéficient d'une offre spéciale de SIX Payment Services
- 18 Swiss GAAP RPC**
Cours intensif de deux jours à Genève, 10^{ème} édition

Que fait le lapin de Pâques pendant son temps libre ?



Chères lectrices, chers lecteurs,

Cette année, le lapin de Pâques de notre photo scrute tous les œufs cachés à la loupe. Il veut s'assurer que tous sont bien frais. Cela dit, cela pourrait bien changer à l'avenir.

Egg-Festival

Un drone décolle et radiographie rapidement le nid de Pâques. Il apporte la radio au laboratoire, où un robot l'analyse. Même si le lapin mange beaucoup de carottes, la vue d'un robot reste meilleure que la sienne. Lorsque le robot découvre un œuf pourri, il en informe tous ceux partis à la chasse aux œufs. La communauté est bien connectée et dispose même d'une appli de Pâques. La chasse aux nids ne se fait plus à la maison ou au jardin. C'est devenu un Egg-Festival international.

Les participants de ces smart cities de demain se déplacent à bord de moyens de transport autoguidés; finis les embouteillages. Nous trouvons les nids de Pâques du futur non seulement plus vite, mais nous savons aussi immédiatement ceux qui contiennent des œufs pourris. C'est le début de la révolution numérique. Petit à petit, les drones cacheront eux-mêmes les œufs et remplaceront le lapin de Pâques. Nos assistants robots personnels se chargent de la chasse aux œufs et de l'«Eiertütschen», cette tradition alémanique consistant à cogner des œufs durs les uns contre les autres. En tant qu'êtres dotés d'une intelligence artificielle, ils acquièrent rapidement la technique. Ils gagnent rapidement contre les

meilleurs joueurs, à l'instar de leurs collègues joueurs d'échecs actuellement.

Les repair cafés remplacent les crèches

D'autres questions subsistent: que fait le lapin de Pâques de son temps libre? Exploite-t-il les données que nous produisons dans le cadre de notre reconversion vers un avenir numérique afin de pouvoir nous soumettre des offres pascales en matériau recyclé encore mieux ciblées l'année suivante? Resterons-nous fidèles à la tradition du «Eiertütschen» si nous n'en finissons pas de perdre? Et: c'était quoi Pâques, déjà? Ceux qui veulent, peuvent faire un retour virtuel dans le monde d'avant l'an 2000. Au lieu de reverser le fruit de la récolte dans le pot, les internautes surfent sur une plateforme de dons. Ils y découvrent l'impact précis d'un don et soutiennent des actions sélectionnées au moyen de bitcoins, l'argent numérique du futur.

Entre-temps, avec l'Internet des objets, le réfrigérateur est plein d'aliments nécessaires à la préparation d'un repas de fête. Le four préchauffe à temps et les assiettes sont chaudes. Au lieu de nous affairer aux choses du quotidien, nous profitons de la fête. Nous passons plus de temps en famille et entre amis. Et pas qu'à Pâques, d'ailleurs. Fini le stress des longues journées de travail, des trains de banlieue bondés et des crèches sur le point de fermer leurs portes. Dans un avenir numérique, nous ne travaillons plus que cinq heures par jour, où que l'on se trouve. Les

équipes s'organisent elles-mêmes et déploient des montagnes de créativité. Plus besoin de crèches. Elles sont transformées en repair-cafés pour robots. Les intelligences artificielles ne sont pas encore autorisées à se réparer elles-mêmes. Tout comme elles ne sont pas autorisées à produire d'autres intelligences artificielles. C'est la commission d'éthique mondiale qui en a décidé ainsi. Il semblerait que tout le monde s'y tient jusqu'à présent.

Les organisations à but non lucratif en route vers l'avenir numérique

L'avenir numérique fascine tout autant qu'il rend songeur. À l'occasion du congrès Zewo 2017, nous évaluons les répercussions que le virage numérique peut avoir sur notre vie, notre société et le travail d'organisations à but non lucratif. Ne manquez pas cet événement. Venez le 13 septembre 2017 à la Volkshaus de Zurich. Découvrez comment les organisations à but non lucratif devraient saisir ces opportunités ainsi que les thèmes qu'elles devraient voir venir. Démonstrations en direct et retours d'expériences révèlent ce que l'univers numérique réserve aux organisations à but non lucratif. Découvrez en page 4 un aperçu de cette journée exceptionnelle. Joyeuses Pâques!

Bien cordialement,

Martina Ziegerer,
Directrice de la Fondation Zewo

NPO en route vers l'avenir numérique

Congrès Zewo, le 13 septembre 2017, à la Volkshaus de Zurich

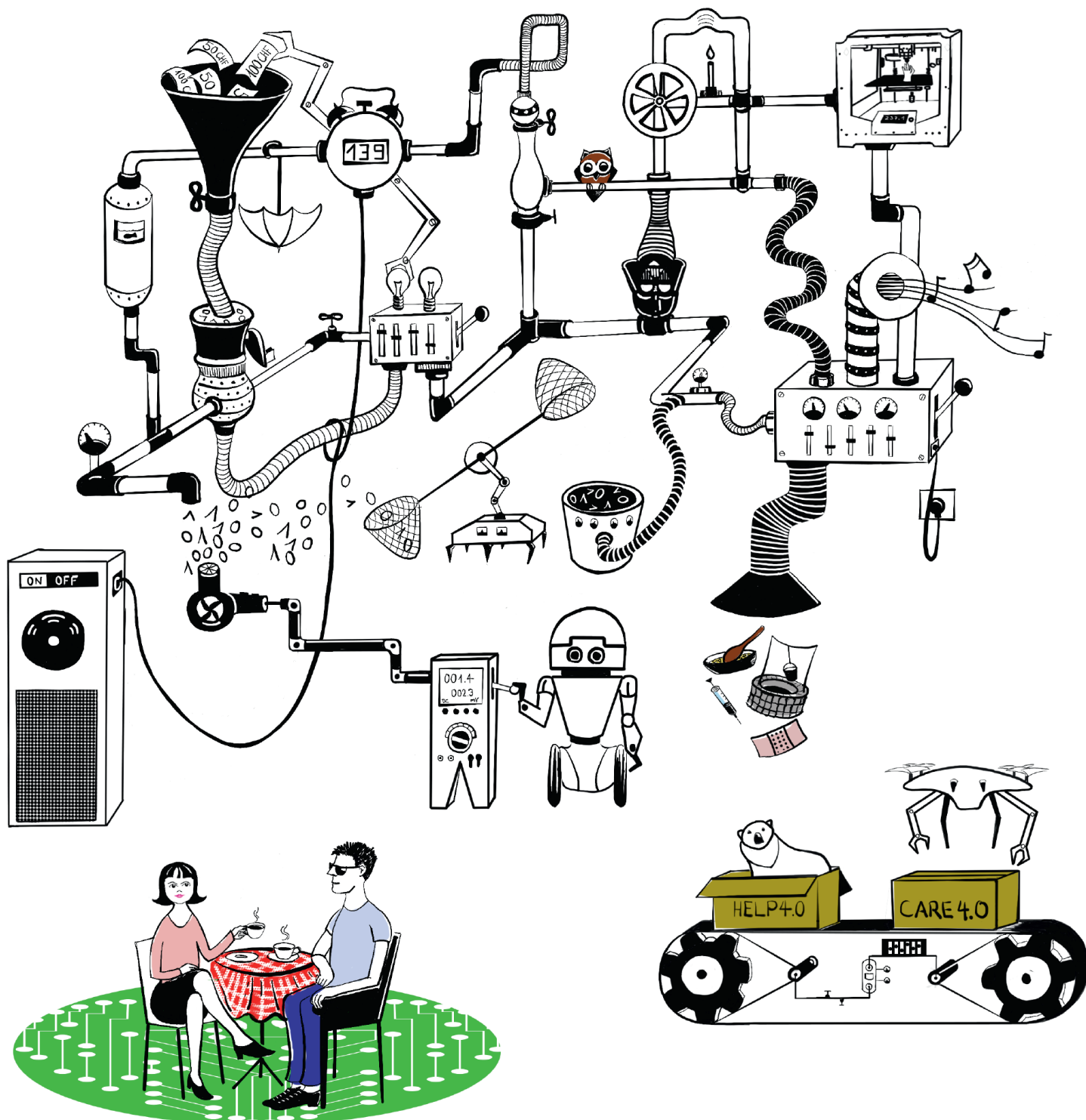


Illustration: Annemarie Widmer

À vos agenda!



SEPTEMBRE

Mercredi

13

Congrès de la
Zewo 2017

Nous sommes à l'aube d'une société numérique. Quelles seront les répercussions pour les organisations à but non lucratif? Quels sont les thèmes à considérer?

Au congrès de la Zewo du 13 septembre 2017, nous présentons l'impact de la numérisation sur les champs d'action et les méthodes de travail d'organisations à but non lucratif. Nous montrons comment les dons évoluent et dévoilons quels sont les thèmes pertinents pour les organisations à but non lucratif dans un avenir numérique. Conférences, discussions et démonstrations en direct illustrent comment les organisations à but non lucratif peuvent exploiter les nouvelles possibilités, et les risques que celles-ci comportent.

Aperçu du programme

Le président de la Zewo, **Kurt Grüter**, accueille des invités de marque qui sondent le monde 4.0 des organisations à but non lucratif. **Joël Luc Cachelin**, auteur d'essais sur la transformation numérique, explique quelles sont les répercussions du changement numérique sur notre société. **Gregor Nilsson**, Chief Digital Officer de WWF Suisse, montre comment les organisations à but non lucratif doivent modifier leur façon de travailler pour profiter idéalement des opportunités que recèle le monde numérique. **L'Unia** échange avec des organisations à but non lucratif et d'autres expertes et experts sur le potentiel et les risques du monde 4.0 des organisations à but non lucratif. **Boris Brunner** présente la solution qui permet à SIX de numériser le trafic des paiements en Suisse et de supprimer les bulletins de versement. **Denise Soesilo** démontre de quelle manière la Fondation Suisse de Déminage emploie des drones. **Nathalie Himmelheber** propose un retour d'expériences de WWF Suisse dans le recrutement de membres à l'aide de la réalité virtuelle. **Prof. Dr Andrea Belliger**, experte

en eHealth, scrute à la loupe la transformation numérique dans le domaine de la santé. **Prof. Dr Mark Eisenegger**, de l'Institut für Gesellschaft und Öffentlichkeit de l'Université de Zurich, montre comment nous pouvons nous appuyer sur les médias à l'ère du numérique et les orienter vers les thématiques relatives aux dons et à l'aide. En qualité de préposé à la protection des données, **Bruno Baeriswyl** sait les dangers et les opportunités que recèle la profusion de données numériques. Il explique comment nous devrions contourner la Big Data et protéger notre sphère privée. **Andreas Freimüller**, de Kampagnenforum, montre aux organisations à but non lucratif comment tirer profit de la révolution numérique grâce au campaigning et au fundraising. **Luisa Wagenhöfer**, de VMI de l'Université de Fribourg, présente les premiers résultats de l'étude Zewo en cours portant sur les rémunérations au sein d'organisations à but non lucratif. Enfin, **Martina Ziegerer**, directrice de la Zewo, nous donne un aperçu des activités de la Zewo.

L'appel d'offres aux œuvres de bienfaisance titulaires du label Zewo démarre dans quelques semaines. Dites-nous si vous souhaitez recevoir une invitation personnelle dans votre boîte mail: Madame Elena Meo, meo@zewo.ch



Flasher le code QR et découvrir toutes les infos relatives au congrès sur zewo.ch.

INFOS EN BREF

L'événement a lieu le **13 septembre 2017** à la **Volkshaus de Zurich**. Le congrès s'adresse aux conseils de fondation, comités de direction, dirigeants et spécialistes d'organisations à but non lucratif collectant des dons ainsi qu'à d'autres groupes cibles intéressés.

Les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo bénéficient d'un prix préférentiel de 280 francs par personne. Un rabais de 15 pour cent est accordé si trois personnes de la même organisation titulaire du label Zewo s'inscrivent **simultanément**. Tous les autres participants s'acquittent du tarif normal de 400 francs.

Après le congrès, les participantes et participants auront accès aux présentations mises à disposition sur un site Internet sécurisé.

Informations et contact

- > www.zewo.ch/congres
- > Madame Elena Meo, meo@zewo.ch

A vos agendas



- > <https://www.zewo.ch/Congres-Zewo-2017.ics>



Révision complète de la loi sur la protection des données

La consultation relative à l'avant-projet de la nouvelle loi est terminée. Découvrez ce que le Conseil fédéral entend atteindre avec cette révision et la position des associations professionnelles et sectorielles issues du secteur des organisations à but non lucratif. La nouvelle loi sur la protection des données doit être bouclée d'ici l'été 2018.

Le Conseil fédéral veut renforcer la protection des données et l'adapter aux nouvelles conditions technologiques et sociales. Il révisé la loi fédérale sur la protection des données et vient de réaliser une consultation de l'avant-projet de la nouvelle loi fédérale sur la protection des données. Pour ne pas menacer l'accès au marché au sein de l'Union européenne, la nouvelle loi doit aboutir d'ici l'été 2018.

Plus de droits et d'obligations

Avec la nouvelle loi, le Conseil fédéral entend renforcer l'information des personnes dont les données sont utilisées ou traitées. Ces personnes doivent recevoir des informations sur leurs propres données et pouvoir influencer davantage sur ce qu'il advient de celles-ci. Le droit d'ordonner la suppression de données personnelles, par exemple, doit être ancré. Celui qui utilise ou traite des données devra davantage informer et renseigner.

Contrôles et sanctions renforcés

Le préposé fédéral à la protection des

données doit obtenir un périmètre de compétences plus large. Il doit par exemple étudier les infractions à des directives de protection des données et, au besoin, pouvoir édicter des décisions. Les dispositions pénales doivent être renforcées. Des amendes allant jusqu'à 500 000 francs et une peine de privation de liberté peuvent être infligées. Auto-régulation et codes de bonnes pratiques vont révéler ce que les responsables devront entreprendre au début d'un projet en termes de protection des données. Des critiques craignent que la protection des données soit trop réglementée, que la charge administrative pour les entreprises augmente et que des professions entières soient criminalisées. Ils exigent des dérogations exceptionnelles raisonnables et l'association précoce de la branche lors de la mise en œuvre. Swissfundraising, l'association professionnelle des fundraisers, et Pro-Fonds, association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique en Suisse ont, entre autres, pris position à ce sujet.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les sept grandes lignes

1. Approche fondée sur le risque

Les entreprises dont l'essentiel des activités réside dans le traitement de données ont, par exemple, des obligations plus strictes que celles qui se limitent au traitement de données peu sensibles.

2. Neutralité technologique

La loi reste ouverte à d'autres évolutions techniques et traite toutes les technologies de manière égale.

3. Terminologie moderne

La notion de «maître de fichier» est remplacée par «responsable du traitement». La notion de «profil de la personnalité» est remplacée par «profilage». La notion de «données personnelles particulièrement sensibles» est étendue à «données génétiques et biométriques identifiant un individu de manière unique».

4. Améliorer le trafic international de données

Le principe selon lequel des données personnelles ne doivent pas être communiquées à l'étranger en l'absence d'un niveau de protection adéquat reste maintenu. Il incombe cependant désormais au Conseil fédéral de décider si la législation d'un pays tiers remplit cette exigence.

5. Renforcer les droits des personnes concernées

Les personnes concernées doivent mieux pouvoir décider de l'utilisation de leurs données et mieux les contrôler que ce n'est le cas aujourd'hui. Les conditions du consentement valable sont précisées.

6. Préciser les obligations

Toute personne traitant des données doit dans certains cas procéder à une analyse d'impact sur la protection des données. Par contre, il n'est plus nécessaire de déclarer les collectes de données au préposé à la protection des données.

7. Renforcement du contrôle

Le rôle et l'indépendance du préposé à la protection des données sont renforcés. La partie pénale de la loi sur la protection des données est sensiblement étendue.

LIENS SUPPLÉMENTAIRES

- > [Objectifs de la révision de la loi \(Communiqué de presse du Conseil fédéral\)](#)
- > [Contexte et genèse globale](#)
- > [Textes de lois de l'AP-LPD et documents soumis à la consultation](#)
- > [Consultation Profonds](#)

LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS

1. Modification du domaine d'application

Il doit être renoncé à la protection des données de personnes morales.

2. Renforcement de la transparence des traitements de données et du contrôle par les personnes concernées

Le devoir d'information au niveau de la collecte de données est étendu, par exemple, à des décisions entièrement automatisées fondées sur des algorithmes. La personne concernée a le droit de faire valoir son point de vue. Ceux qui utilisent leur droit d'information sont plus informés que jusqu'alors. Le droit à l'effacement des données est expressément mentionné. Les procédures sont exemptes de frais judiciaires, ce qui facilite l'accès à la justice.

3. Encouragement de l'autorégulation

Le préposé à la protection des données édicte des recommandations de bonnes pratiques ou approuve des recommandations de milieux intéressés. En s'y conformant, les personnes respectent alors les dispositions légales concrétisées par les recommandations.

4. Renforcement du statut des préposés à la protection des données

Le préposé à la protection des données peut, au terme d'une enquête ouverte d'office ou sur demande, prendre des décisions contraignantes.

5. Renforcement des sanctions pénales

Le montant maximal des amendes passe à 500 000 francs. La liste de comportements punissables est adaptée aux nouvelles obligations. Les violations du devoir de discrétion peuvent entraîner une peine privative de liberté. Le délai de prescription est par ailleurs prolongé.

Quelles sont les conséquences pour le secteur des organisations à but non lucratif? Ruth Wagner, membre du comité de direction de Swissfundraising et SDV répond.

Madame Wagner, quel est l'objectif de la nouvelle loi sur la protection des données?

En premier lieu, une nouvelle loi vise à s'aligner sur le niveau de protection de l'Union européenne. Le transfert transfrontalier de données au sein de l'UE est une condition importante pour une économie future performante. Parallèlement, elle vise à satisfaire aux exigences posées par un monde de plus en plus numérisé et aux évolutions techniques et sociales afférentes. D'une manière générale, elle renforce la protection des données. De plus, la loi révisée sur la protection des données doit protéger davantage les consommatrices et consommateurs et étendre leurs droits. En ce sens, le présent projet de loi suisse va même plus loin que les exigences posées par le Conseil de l'Europe. Ces objectifs ont été intégrés au présent projet de loi. Mais cette forme ne saurait être définitive. La phase de consultation vient de s'achever et les prises de position critiques furent nombreuses.

Qu'est-ce que cela signifie pour les organisations à but non lucratif collectant des dons?

Toute institution en dialogue avec des personnes et qui sauvegarde, par exemple, cet échange dans une base de données, génère et exploite actuellement des données personnelles, selon le projet de loi. Dans le fundraising, la communication doit être la plus minutieuse, la plus spécifique et la plus quantifiable possible. Nous devons pouvoir aborder nos donatrices et donateurs de façon ciblée et individuelle via différents canaux – précisément pour ne pas les solliciter plus que de raison. Et pour ce faire, nous avons besoin de données. Nous devons pouvoir utiliser ces données efficacement et de manière responsable. L'actuel projet de loi pourrait considérablement gêner notre travail, en particulier dans ce domaine.

Cela entravera-t-il la collecte de dons?

Oui. Si le projet de loi proposé dans sa forme actuelle entrait en vigueur, l'interprétation précise au cas par cas reste certes encore floue, mais les processus actuels dans le milieu du fundraising seraient résolument plus complexes pour les organisations à but non lucratif – directement ou indirectement.

La charge administrative pour les œuvres de bienfaisance augmente-t-elle?

Rien n'est encore définitif, mais selon l'état actuel des choses, on peut clairement répondre par «oui». Les nouvelles conditions posées dans l'obligation de fournir des informations à l'attention des donatrices et donateurs, le droit d'information spontané sur des données relatives aux dons, des obligations de diligence et de documentation renforcées, l'obligation d'obtenir régulièrement des consentements (qui ne seraient quasiment pas accordés), tout cela augmenterait effectivement la charge administrative.

Quelle est la position de l'association professionnelle des fundraisers à propos de la nouvelle loi?

Swissfundraising, en qualité de représentante de la profession, approuve le principe de la protection du droit de la personnalité et respecte le droit et le contrôle de données personnelles. Nous avons – comme la Zewo – élaboré il y a plusieurs années déjà des directives pertinentes allant dans le sens d'une autorégulation. Selon son interprétation, une loi sur la protection des données dans l'état actuel du projet affecterait grandement notre profession et notre travail au quotidien, le rendrait plus difficile, mais aussi plus coûteux et tendrait même à le criminaliser. Il existe un risque de répression pénale de personnes physiques. Et même si notre branche ne serait certainement pas visée en première ligne, nous assumons notre travail et nous avons rédigé une prise de position dans le cadre de la consultation.

Comment les œuvres de bienfaisance peuvent-elles se préparer à la nouvelle loi?

On peut en tous cas évaluer ses processus et vérifier activement ses obligations de documentation et de diligence. De plus, dans le domaine du fundraising, nous recherchons régulièrement des approches innovantes qui remettent en question les procédés somme toute classiques et quelque peu éculés. En ce sens, nous restons fidèles à nous-mêmes. Sinon, à l'heure actuelle, nous ne pouvons qu'attendre de voir comment évoluera la loi et quels seront les prochains ajustements. Il existe bon nombre d'objections critiques émanant du monde de l'économie qui abondent dans le sens de Swissfundraising. La phase parlementaire proposera certainement des marges d'action supplémentaires.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Ruth Wagner est directrice de one marketing à Zurich et membre du comité de direction de Swissfundraising et de l'Association Suisse du Marketing de Dialogue (SDV)



Que gagnent les dirigeantes et dirigeants d'organisations à but non lucratif?

Nouvelle étude sur les rémunérations de la Zewo lancée

Résultats du sondage de la Zewo effectué auprès de donatrices et donateurs: «les œuvres de bienfaisance rémunèrent-elles trop leurs chefs?»

26%
disent que c'est (plutôt) inexact

30%
ne se prononcent pas
ou ne le savent pas



44%
disent que c'est (plutôt) exact

Illustration: Zewo

Étude de marché Demoscope pour le compte de la Zewo, 2015

Les œuvres de bienfaisance ont besoin de personnel qualifié et doivent payer des salaires adaptés, de l'avis de sept personnes sur dix interrogées. D'un autre côté, le préjugé selon lequel les dirigeantes et dirigeants gagneraient trop est tenace. La Zewo actualise désormais son étude sur les rémunérations et veille à un cadre de référence réaliste.

La Zewo enquête sur la rémunération du conseil de fondation, du comité de direction et de la direction au sein d'œuvres de bienfaisance suisses. Elle collabore avec l'Institut pour le management des associations de l'université de Fribourg (VMI), comme lors de la première étude il y a cinq ans. Celle-ci a révélé que les organes directeurs travaillent en règle générale bénévolement et que les salaires des dirigeantes et directeurs sont raisonnables.

Les participants à la nouvelle étude permettent de créer une référence réaliste

Cela dit, la population perçoit les œuvres de bienfaisance différemment. Elle sous-estime l'engagement bénévole et suppose que les dirigeants sont trop rémunérés. C'est ce qu'il ressort de deux sondages que l'institut Demoscope a réalisés en 2013 et 2015 pour le compte de la Zewo.

La Zewo cherche maintenant à voir, au travers d'une nouvelle étude, si les œuvres de bienfaisance rémunèrent leur conseil de fondation, comité et direction différemment d'il y a cinq ans. Les participants assurent un cadre de référence actuel et réaliste. Toutes les organisations qui fournissent les données souhaitées reçoivent la nouvelle étude de la Zewo à titre gracieux. La Zewo exploitera les résultats afin d'évaluer les œuvres de bienfaisance.

Les préjugés irréalistes concernant les salaires de dirigeants sont tenaces

Un comparatif des sondages auprès de la population avec les résultats de la première étude de la Zewo montre que beaucoup de personnes sous-estiment le nombre de conseils de fondation et de comités d'œuvres de bienfaisance travaillant bénévolement. Deux personnes sur cinq pensent que les œuvres de bienfaisance rémunèrent trop leurs dirigeants.

Seule une personne sur quatre tend à penser que ce n'est pas le cas. Beaucoup ne savent pas.

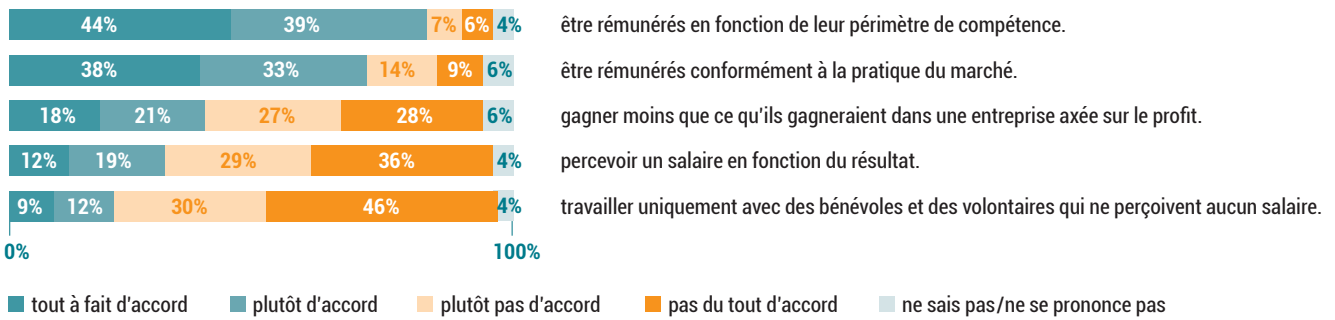
Les montants de rémunération concrets estimés étaient souvent éloignés des valeurs réelles. En 2013, la moitié des sondés pensait qu'un président ou une présidente d'œuvre de bienfaisance gagnait plus de 54 000 francs par an. L'étude de la Zewo a cependant révélé que pour trois des cinq œuvres de bienfaisance, la personne occupant le poste de direction le faisait à titre entièrement bénévole. Concernant les œuvres de bienfaisance versant des rémunérations, le président ou la présidente percevait en moyenne 3 000 francs par an, les autres membres 710 francs. Les sondés ont estimé la rémunération d'une directrice ou d'un directeur occupant un poste à temps plein à environ 90 000 francs par an. Selon la dernière étude de la Zewo, le salaire moyen d'un dirigeant était de 133 000 francs.

Rémunérer raisonnablement un travail professionnel

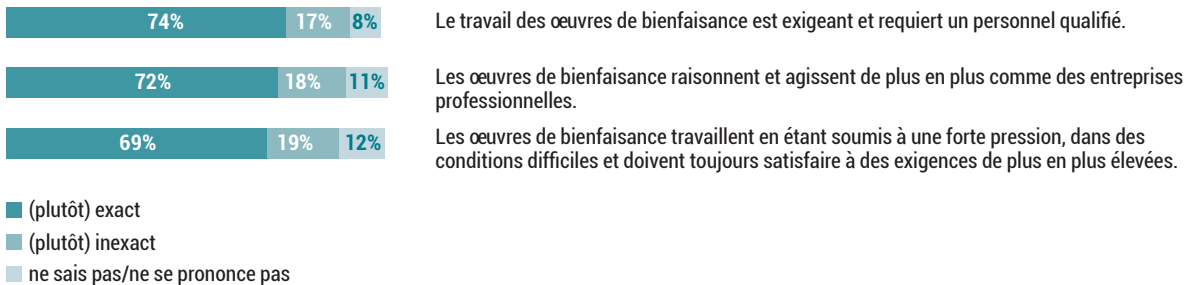
Bien que les chiffres estimés ne soient pas réalistes, bon nombre de personnes comprennent que les œuvres de bienfaisance



Les collaboratrices et collaborateurs d'œuvres de bienfaisance devraient ...



Population: perception de la fourniture de prestations d'œuvres de bienfaisance



Étude de marché Demoscope pour le compte de la Zewo, 2013, et 2015

rémunèrent leur personnel de manière appropriée. Trois personnes interrogées sur quatre comprennent qu'un travail d'utilité publique est exigeant et que les œuvres de bienfaisance ont besoin d'un personnel qualifié. Près de 70% indiquent que les organisations d'entraide subissent une forte pression et travaillent dans des conditions difficiles. Les sondés ont conscience du fait que les exigences augmentent.

La population ne perçoit pas les œuvres de bienfaisance comme strictement professionnelles. Elle accepte aussi qu'une œuvre de bienfaisance rémunère le travail fourni de façon appropriée. Seule une personne sur cinq tend à penser que les œuvres de bienfaisance devraient collaborer avec du personnel non rémunéré. Les autres pensent que les collaborateurs devraient percevoir un salaire approprié. Elles pensent que la taille de l'organisation et par conséquent la responsabilité afférente est un critère adapté permettant de fixer un niveau raisonnable.

70 pour cent des sondés pensent que les œuvres de bienfaisance devraient rémunérer les collaboratrices et collaborateurs conformément à la pratique du marché. Les avis sont partagés sur la question

de savoir si le personnel d'œuvres de bienfaisance devrait gagner moins que ce qu'il gagnerait dans des entreprises axées sur le profit. Deux sondés sur cinq sont pour, les autres sont contre ou n'ont pas d'avis. Deux personnes sur trois pensent que les salaires perçus dans les œuvres de bienfaisance ne devraient pas être fonction du succès. Des réserves sont clairement perceptibles à cet égard.

Participer maintenant

Il est surprenant de constater que le préjugé selon lequel les œuvres de bienfaisance verseraient des salaires trop élevés à leurs dirigeants reste tenace. D'autant plus que le professionnalisme des œuvres de bienfaisance est reconnu et que des salaires adaptés au marché sont largement acceptés. Petite consolation: les personnes faisant des dons importants ont des idées plus proches de la réalité que celles qui donnent moins, voire qui ne donnent pas. Au bout de cinq ans, il est temps d'actualiser les valeurs de référence. Professeur Markus Gmür, de l'université de Fribourg, analysera les données de la nouvelle étude de la Zewo. Elles sont anonymisées et ne permettent pas de tirer des

conclusions sur les différentes œuvres de bienfaisance ou les personnes. La nouvelle étude révélera l'évolution des rémunérations des œuvres de bienfaisance suisses au cours des cinq dernières années. De plus, la Zewo analyse avec qui les œuvres de bienfaisance se comparent lorsqu'elles fixent les rémunérations. Plus le nombre d'œuvres de bienfaisance participant à l'étude actuelle est important, plus les résultats seront pertinents. Les personnes soumettant les données recevront gratuitement un exemplaire de la nouvelle étude Zewo.

Recevoir deux études d'un seul coup

Le VMI de l'université de Fribourg mène en parallèle une étude sur les salaires des associations issues de la politique et de l'économie. Les personnes mettant également leurs données à la disposition de l'étude VMI recevront elles aussi cette étude gratuitement. L'étude VMI permet aux œuvres de bienfaisance de se comparer avec des organisations à but non lucratif d'autres domaines du secteur tertiaire. En bref: retourner le questionnaire complété jusqu'au 15 mai 2017 à Chantal Nater, > nater@zewo.ch

Nouvelles directives de calcul et de présentation des coûts pour les œuvres de bienfaisance

Les bailleurs de fonds et le public veulent savoir combien une œuvre de bienfaisance investit pour une prestation à l'égard du groupe cible et combien coûtent le volet administratif et la collecte de fonds. La Zewo a développé, en collaboration avec des œuvres de bienfaisance, une méthode de calcul équitable de ces coûts. Après plus de dix ans, elle en vérifie l'actualité pour la première fois.

Les nouvelles normes Zewo s'appliquent depuis 2016. Elles exigent que des organisations certifiées calculent leurs coûts selon la méthode publiée par la Zewo et les présentent en annexe de leurs comptes annuels. La méthode actuellement en vigueur a été élaborée il y a plus de dix ans dans le cadre d'un processus participatif. Elle a fondamentalement fait ses preuves. Le document est cependant trop vaste et contient en partie des digressions. Dans ce contexte, la Zewo étudie comment le simplifier et préciser.

Groupe de travail constitué – consultation prévue

La Zewo évalue le montant des frais ad-

ministratifs et de collecte de fonds et de publicité générale d'œuvres de bienfaisance. Elle connaît tous les rouages de la méthode et veut revoir cet ensemble de règles. Les œuvres de bienfaisance doivent pouvoir l'appliquer sans problème et y trouver immédiatement des réponses à leurs questions. Les organes de révision doivent pouvoir identifier facilement si une œuvre de bienfaisance applique correctement la méthode. Un groupe de travail, composé d'experts issus de différentes œuvres de bienfaisance, accompagne le processus et in-

tègre le point de vue des utilisatrices et utilisateurs. Les expertes et experts issus du comité de certification de la Zewo représentent le point de vue des organes de révision. Le projet de la méthode de coûts révisée doit être achevé cet été. Une consultation des œuvres de bienfaisance titulaires du label Zewo est prévue au troisième trimestre. La version définitive doit être approuvée d'ici fin 2017.



Photo: pixabay.com

Maintenant en ligne: le rapport annuel 2016 de la Zewo



Notre rapport annuel 2016 (version allemande) est disponible en ligne. Découvrez ce qui a jalonné notre activité tout au long de l'année écoulée et les actions prévues.

La version en ligne peut être téléchargée au format PDF. À partir de mai la version française sera également disponible.

Vous préférez recevoir un exemplaire au format papier? Alors, envoyez-nous

un e-mail à info@zewo.ch en indiquant le nombre d'exemplaires souhaité.

Agir de façon intègre et prévenir la corruption

NGO-Practitioners' Circle de
Transparency International (TI) Suisse
et la Fondation Zewo



Illustration: Zewo

Les organisations à but non lucratif doivent agir de manière responsable. Au risque sinon de mettre leur bonne réputation en péril. La première manifestation commune de TI Suisse et de la Fondation Zewo met en lumière des situations typiques qui menacent la confiance placée dans une organisation d'utilité publique.

Qu'est-ce que les œuvres de bienfaisance devraient considérer lorsqu'elles passent des marchés ou attribuent des mandats? Comment devraient-elles gérer les liens d'intérêts? Que peut entreprendre une œuvre de bienfaisance pour empêcher toute corruption? Nous répondons en détail à ces questions parmi d'autres.

Vous y apprendrez ce que TI Suisse attend d'œuvres de bienfaisance responsables et ce que révèlent les 21 normes Zewo concernant une bonne gouvernance. Nous discutons ensemble de cas pratiques et recherchons des solutions appropriées.

Programme du 1^{er} juin 2017 à Berne

9h15	Accueil Transparency International Suisse et la Fondation Zewo
9h20	Comment des organisations d'utilité publique préservent leur intégrité Martin Hilti, directeur de TI Suisse <i>Qu'est-ce que la corruption? Quelles en sont les causes et les conséquences? Quand des organisations à but non lucratif se mettent-elles en infraction et que peuvent-elle faire pour préserver leur intégrité et lutter contre la corruption?</i>
10h00	Bonne gouvernance: Nouvelles exigences posées par les 21 normes de la Zewo. Martina Ziegerer, directrice de la fondation Zewo <i>Les 21 normes Zewo revoient la gestion des liens d'intérêts, l'attribution de mandats et exigent la lutte contre la corruption. Sur quoi reposent ces normes? Quelles sont les situations auxquelles la Zewo est confrontée et comment les gère-t-elle?</i>
10h30	Pause
11h00	Discussion de cas concrets et exemples de bonnes pratiques Yvan Maillard Ardeni, comité de direction TI Suisse Martina Ziegerer, directrice de la Fondation Zewo <i>Nous discutons de cas concrets issus de la pratique. La discussion se fait en allemand et en français. Chacun parle dans sa propre langue et respecte la confidentialité des informations.</i>
12h30	Fin de la manifestation

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Date et durée

jeudi 1er juin 2017
de 9h15 à 12h30

Lieu

Restaurant Veranda
(salle de réunion au RDC)
Schanzeneckstrasse 25
3012 Berne

À 5 minutes à pied de la gare principale de Berne

Public visé

Membres de comités de direction, conseils de fondation ou directions d'œuvres de bienfaisance titulaires du label Zewo, responsables de l'assurance qualité d'organisations à but non lucratif, préposés à la lutte anti-corruption, responsables de projets et de programmes.

Frais de participation

100 francs par personne. La participation est **gratuite** pour les représentant(e)s d'œuvres de bienfaisance titulaires du label Zewo et les membres de TI Suisse.

Inscription

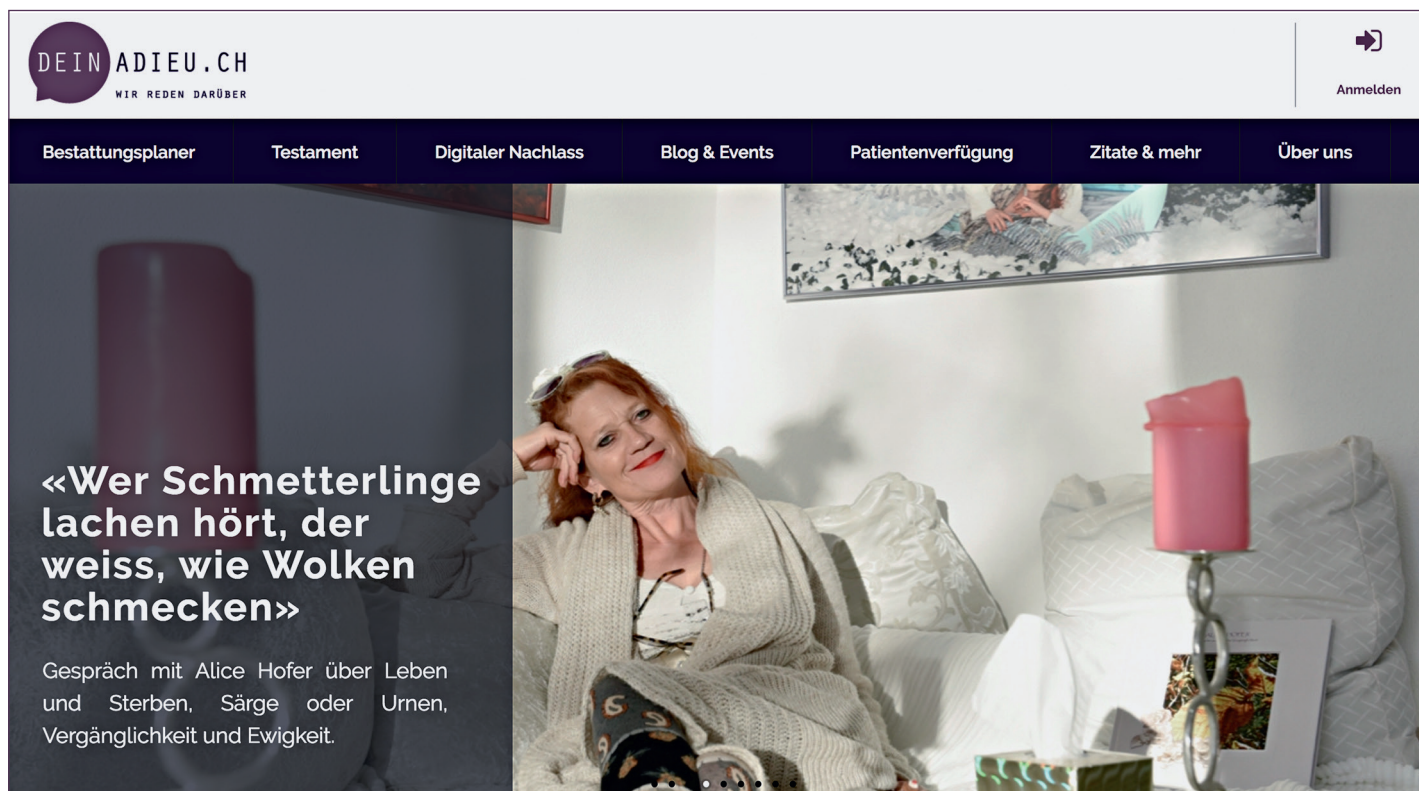
Le nombre de participants est limité à 25. Réservez votre place à temps et inscrivez-vous au plus tard le 24 mai 2017 > [En ligne](#)

Plus d'informations

TI Suisse
Schanzeneckstrasse 25, 3012 Berne
Téléphone 031 382 35 50
> info@transparency.ch

DeinAdieu.ch génère des legs pour des œuvres de bienfaisance Zewo

Premier portail de dialogue et de services à l'échelle de la Suisse dédié à la fin de vie



DeinAdieu.ch est en ligne depuis plus d'un an et propose des informations et des services mensuels autour de la mort à près de 20 000 utilisatrices et utilisateurs. Un générateur de testament permet la création gratuite de modèles de testament. Cet outil tient uniquement compte d'organisations Zewo.

DeinAdieu.ch est le premier portail de dialogue et de services suisse consacré au dernier chapitre de la vie et à la mort. DeinAdieu.ch est soutenu par des comités consultatifs de renom issus des domaines de la médecine, des soins palliatifs, mais aussi des secteurs juridique et éthique. Le portail est en ligne depuis début 2016 et compte actuellement environ 20 000 visiteurs par mois.

Organisateur de funérailles

TestaDeinAdieu.ch propose, outre le générateur de testament et des articles de blogs hebdomadaires, le premier organisateur de funérailles en ligne de Suisse.

Celui-ci permet aux utilisatrices et utilisateurs de planifier des deuils en ligne et une prévoyance obsèques. Actuellement, près de 1000 prestataires sont intégrés dans le planificateur. Les frais communaux de près de 50 pour cent des villes suisses sont répertoriés. À l'avenir, la demande et la coordination d'obsèques en ligne seront aussi possibles.

Coffre-fort numérique

DeinAdieu se charge également de l'héritage numérique: le coffre-fort numérique de DeinAdieu propose aux utilisatrices et utilisateurs le dépôt et la gestion sécurisés de mots de passe et de documents

numériques importants. En cas de décès, les données sensibles sont transmises à des héritiers définis préalablement.

DeinAdieu propose également aux utilisatrices et utilisateurs de nombreux modèles, listes de contrôle ou directives anticipées. D'autres services et partenariats sont en cours de création.

Générateur de testament et de legs pour les organisations à but non lucratif

Le générateur de testament de DeinAdieu.ch permet la génération de modèles de testament manuscrits – le tout étant entièrement gratuit pour les utilisatrices et utilisateurs. Le générateur se distingue par une grande facilité d'utilisation. Trois étapes suffisent à saisir la situation personnelle du disposant, à ajouter les héritiers ainsi que les organisations à but

Freiwillig: Begünstigung von Institutionen, nicht eingetragenen Partnern & weiteren Personen

-> Zertifizierte Non-Profit Organisationen berücksichtigen



Unternehmen	Überschrift	Ort
ACEE Schweiz-Hedigerstr	Verein für die Entwicklung der Sonnenziele	Medmenzobühl
Centre Ecologique Albert Schweizer	Zuhören, inspirieren, teilen	Neuchâtel
Swissaid	Veränderungen, die bleiben	Birm 5
terre des hommes suisse	Perspektiven für Jugendliche	Basel
Ecobildbar	Menschlichkeit im Fokus	Basel

Kontakt	Echtzeit
<p>terre des hommes suisse Herr Gery Gehrige Laufenstrasse 11 4010 Basel 076 323 220 gery.g@terredeshommes.ch http://www.terredeshommes.ch Fax: 076 323 220</p>	<p>Gründungsjahr: 1980 Rechtsform: Verein mit 124 in Basel Spendenkonto: 43-4160-2 (BAK) CH43 4160 0000 0000 2 Klicken Sie hier für den aktuellen Jahresbericht</p>

Générateur de testament, profil

«terre des hommes suisse» et choix global des organisations de la catégorie de l'aide au développement.

non lucratif et le partage successoral via un outil graphique. Près de 2000 utilisatrices et utilisateurs utilisent chaque mois le générateur de testament. La plupart ont plus de 65 ans.

Le placement intégré permet aux organisations Zewo non seulement d'être prises en compte dans l'un des nombreux modèles PDF, mais de toucher également de nombreuses autres personnes intéressées via le profil de l'organisation. Des prestations juridiques, comme la liste de contrôle testamentaire auprès de notaires ou de juristes régionaux, sont en cours d'élaboration.

Pour plus d'informations concernant un placement, contactez Nicolas au + (0)44 500 52 37 ou par e-mail à l'adresse nicolas.gehrig@deinadieu.ch.

Générateur de testament

Sept catégories sont disponibles pour les organisations Zewo. La liste contient sept organisations maximum par catégorie.

QUI EST DEINADIEU.CH?

DeinAdieu.ch est une initiative de Social Entrepreneurship créée fin 2015 par **Nicolas Gehrige** (économiste), **Hasan Parag** (architecte TIC) et **Martin Schuppli** (journaliste).

DeinAdieu est soutenu par des comités consultatifs de renom:

- Prof. Dr Regina Aebi-Müller**, directrice du programme de recherche national «Droit à l'autodétermination en fin de vie»
- Dr Ruth Baumann-Hözl**, cofondatrice et directrice de Dialog Ethik
- Dr méd. Roland Kunz**, pionnier en soins palliatifs
- Dr méd. Alois Birbaumer**, ex-pédiatre à Cham (ZG) et président de longue date d'Hospiz Zug

OFFRE POUR LES ORGANISATIONS ZEW0

- Placement dans 2 à 3 catégories maximum (voir photos en haut et à gauche) du générateur de testament en ligne.
- Les utilisatrices et utilisateurs peuvent tenir compte des organisations Zewo listées dans le modèle de testament en un seul clic.
- DeinAdieu met à la disposition des organisations listées des analyses relatives à la démographie, au nombre de vues du profil, aux sélections du profil et, sous réserve du consentement du disposant, à ses données personnelles.
- Les frais de placement varient entre 2 600 et 9 000 francs par an. Ils dépendent de la taille de l'organisation.

Contact

Téléphone 044 500 52 37

- > nicolas.gehrig@deinadieu.ch
- > www.deinadieu.ch



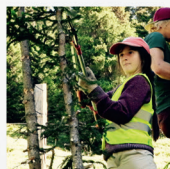
Découvrez des projets qui changent la vie.

Projets en cours Supprimer filtre

Catégories

Organisations

Projets



Werkzeug für Freiwillige

Das Bergwaldprojekt ist im 2017 an über 40 Orten in der Schweiz mit Freiwilligen



Ethiopie : New Hope

Dans le village d'enfants New Hope, des orphelins reçoivent un accueil, des



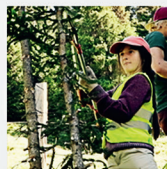
Victimes de mines en Afghanistan

Les victimes de mines dans les villages isolés ont besoin de l'aide !



Sauberer Wasser für Pakistan

Ein Fünftel der Landesfläche stand 2010 unter Wasser, die Pakistan die



Werkzeug für Freiwillige

Das Bergwaldprojekt ist im 2017 an über 40 Orten in der Schweiz mit Freiwilligen



Die Extrameile wert

Um sein Leben zu retten, muss man manchmal alles aufgeben



Je vois!

Il suffit de 50 CHF pour redonner la vue.



Wir brauchen einen Radiobus

Seit 10 Jahren produzieren Schweizer Schulklassen im Profibus der Stiftung



Die Ernährung sichern

Die Caritas bekämpft den Hunger wirksam: Sie unterstützt die Hungerfamilien



Für gesunde Kinder im Niger

Der Mangel an sanitären Anlagen macht Kinder im Niger krank. Das darf nicht



Jedes Leben hat einen Wert

Menschen in entlegenen Regionen leiden oft an Mangelernährung



insieme Treff

insieme Treff: Kurz und knapp auf Video!



Principes de crowdfunding

Si tu lis ceci, il y a de fortes chances que tu connaisses les défis auxquels ton ONG est confrontée. Tu admettras probablement qu'il faut sans cesse veiller à assurer le financement et dialoguer avec les adhérents. Depuis plusieurs années, il existe un nouvel outil pour maîtriser cette tâche: le crowdfunding.

avec un grand nombre de personnes. Les relations en ligne sont similaires à celles hors de l'univers de Facebook et compagnie: lors d'un appel à soutien, on écoute plus volontiers ceux qui se manifestent régulièrement, sont intéressants, parlent de success-stories et de bons moments. Ton appel au soutien de ta campagne de crowdfunding ne devrait pas attendre les personnes s'intéressant à ton activité sans qu'elles n'y soient préparées. Demande-leur dès la planification de la campagne de participer à la discussion.

Ce qui apparaissait comme hype il y a encore quelques années est maintenant devenu une méthode mondialement reconnue pour diffuser ses idées et trouver des soutiens. Les organisations à but non lucratif titulaires du label de qualité Zewo peuvent s'appuyer sur la plateforme de crowdfunding suisse letshelp.ch. Il est donc grand temps de se familiariser avec les principes du crowdfunding:

1 Deviens un sujet de discussion
 Beim Crowdfunding geht es primär darum, den Dialog mit den Unterstützern zu stärken. Crowdfunding zielt in erster Linie auf den Dialog mit den potenziellen oder aktuellen Unterstützern ab. Die neuen Kommunikationsmittel und Plattformen wie letshelp.ch ermöglichen es, so mit deiner Organisation, effektiv und direkt

2 Souleève la passion pour ton projet
 Crowdfunding setzt die Leidenschaft für dein Projekt unter die Lupe der Projektoren. Leuchte die Menschen, die Tiere und die Orte, die von deinem Engagement profitieren, in den Mittelpunkt. Es ist sicherlich die Projekte, die dein Team besonders interessiert. Du möchtest gerne über diese Projekte mit den anderen Teammitgliedern sprechen.



avec des amis ou de la famille. Lancer un tel projet sur lets-help.ch et partager votre histoire avec toute la Suisse sera un plaisir pour toi et ton entourage.

3 La planification est un art Intègre des suggestions créatives de ton équipe lors de la planification de la campagne. Retrouve tes collègues autour d'un café et note les idées des uns et des autres ainsi que les talents qu'ils souhaitent et peuvent apporter. Lorsque tu établis un plan de campagne qui va de la période précédant le Go Live, à l'après-campagne en passant par la campagne de un à trois mois, tu es sur la bonne voie. Réfléchis avec ton équipe à quels journalistes et blogueurs vous voulez faire connaître la campagne par e-mail, via Facebook ou Twitter et quand vous souhaitez publier les différents articles pour les réseaux sociaux. Des contributions pour ta propre newsletter ou des blogs, de belles photos de projets voire une vidéo viendront parfaire la campagne. L'équipe de lets-help se tient volontiers à ta disposition pour toute question ayant trait à la planification de la campagne. Nous partageons nos expériences, il suffit de demander. Nous te montrons comment utiliser au mieux les réseaux sociaux et retweeterons, aimerons et partagerons tes posts. Promis!

4 Joue franc jeu Comme pour toute activité de communication, le crowdfunding repose sur la confiance. C'est pourquoi tu es déjà un professionnel dans ce domaine. Il est essentiel que tu trouves un bon équilibre entre information transparente et formulations concises. Les personnes qui consultent ta page de cam-

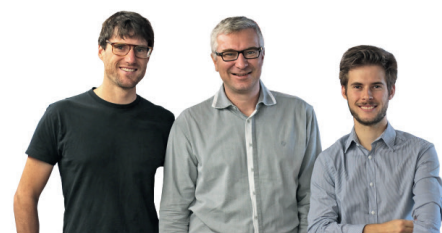
pagne souhaitent en savoir plus sur le projet, l'activité pratique de ton organisation et l'affectation des moyens. Cela dit, tous ne peuvent pas prendre le temps de consulter en détail la problématique que tu souhaites aborder.

5 Estime et respecte tes soutiens Les personnes qui trouvent ta campagne si belle qu'elles soutiennent ton organisation et ton activité sont très précieuses. Non seulement parce qu'elles te mettent à disposition les moyens nécessaires pour le projet, mais aussi parce qu'elles partagent tes idées et tes visions. Sois reconnaissant de leur contribution et montre-le-leur – par exemple en approfondissant la relation au travers d'histoires relatant la mise en œuvre de votre projet commun. Elles s'enthousiasmeront probablement à nouveau pour tes futures activités.

N'oublie jamais: ton projet de crowdfunding est quasi ton bébé, mais aussi celui de tes soutiens. Les parents veulent toujours savoir précisément comment leurs enfants grandissent et comment ils vont. Tiens-les au courant via lets-help.ch.

lets-help.ch est la plateforme de crowdfunding pour les initiatives et les projets d'organisations certifiées Zewo. Nous t'aidons à mettre en œuvre les principes évoqués plus haut et te conseillons pour toute question autour du crowdfunding et de la numérisation de ton organisation. Tu as un projet intéressant que tu voudrais financer via lets-help.ch? Alors, contacte Janic ou Gregor à l'adresse

> info.lets-help@swisscom.com



L'équipe lets-help.ch

(de gauche à droite: Sebastian de Castelberg, Gregor Widmer, Janic Büchel)

ALL OR NOTHING

La plateforme lets-help.ch portée par Swisscom, Zewo et Swissfundraising est en ligne depuis l'été dernier. Depuis, de nombreuses organisations renommées y ont réalisé des campagnes. Elles ont collecté plus de 50 000 francs et fait leurs premières armes dans le crowdfunding et dans la communication afférente.

Les ONG, mais aussi lets-help.ch affichent une courbe d'apprentissage nettement à la hausse. Des améliorations constantes ont été apportées ces derniers mois au profit des utilisateurs selon le principe du développement « agile » de logiciels. L'offre sera complétée dans les semaines à venir par le lancement du principe All-or-nothing et une première suisse dans le crowdfunding.

Tu veux être parmi les premiers à en être informé? Alors, inscris-toi à notre newsletter qui t'informe sur les dernières technologies, mais aussi sur les initiatives et manifestations les plus passionnantes du secteur d'utilité publique:

> lets-help.ch/events

Finis les numéros de compte et les bulletins de versement – place à l'IBAN et à la facture QR

La Suisse, en tant que place financière, harmonise le trafic des paiements

Une nouvelle facture dotée d'un Quick Response Code remplace tous les bulletins de versements utilisés jusqu'à présent. Les différents numéros de compte laissent place à l'IBAN, un affichage standardisé des numéros de compte à l'échelle internationale. Les organisations collectant des dons doivent maintenant clarifier la marche à suivre et actualiser leurs systèmes d'ici mi-2018.

Désormais, le trafic des paiements en Suisse repose sur la norme ISO 20022, reconnue à l'échelle internationale. Les sept différents bulletins de versement disparaissent. Le code QR à lecture numérique, un code-barres bidimensionnel, les remplace. Il contient toutes les données nécessaires au paiement. La nouvelle solution s'appelle facture QR. Les différents numéros de compte des instituts financiers suisses disparaissent. L'IBAN standardisé international les remplace. Ainsi, les banques et Postfinance harmonisent

le processus de paiement entre émetteurs et destinataires de factures et l'automatisent de bout en bout.

Établir et régler des factures

Les entreprises peuvent facilement imprimer elles-mêmes la nouvelle facture QR. Elles ont le libre choix du papier. L'impression est possible avec n'importe quelle imprimante à jet d'encre ou laser du commerce. Plus besoin de pré-imprimé orange ou rouge. Toute personne réglant une facture peut le faire en quelques clics via un

smartphone ou un autre lecteur. Toutes les informations nécessaires sont aussi lisibles sans dispositif technique. Les méthodes de paiement actuelles sont ainsi maintenues. Les personnes qui le souhaitent peuvent saisir les données manuellement par e-banking. Les paiements au guichet de la Poste ou par courrier restent possibles.

Clarifier ce qui doit être actualisé

Les organisations avec un logiciel de comptabilité ou un système Enterprise Resource Planning (système ERP) doivent adapter leurs systèmes à la norme ISO 20022. Tous les émetteurs et destinataires de factures doivent remplacer d'ici mi-2018 leurs anciens numéros de compte par l'IBAN, notamment pour leurs ordres permanents. À partir de 2019, ils devront utiliser la nouvelle facture QR au lieu du bulletin de versement. Contactez dès à présent votre institut financier et votre prestataire logiciel pour connaître les ajustements nécessaires.

Les détails concernant la nouvelle facture QR seront communiqués le 27 avril 2017

Les banques et Postfinance adapteront leurs systèmes à ISO 20022 d'ici fin 2017. Vos clients d'entreprises, dont les organisations à but non lucratif font aussi partie, doivent adapter les systèmes à la norme ISO 20022 d'ici mi-2018. L'institut financier fixe le calendrier précis avec ses clients. La nouvelle facture QR ne peut être introduite que lorsque le passage à la norme ISO 20022 est effectif dans toute la Suisse. L'organe de communication officiel des instituts financiers suisses, PaymentStandards.CH, publie les détails sur la nouvelle facture QR le 27 avril 2017, spécifications techniques incluses.

EXEMPLE D'UNE NOUVELLE FACTURE QR


Rechnung Nr. 3139

Pos.	Bezeichnung	Menge	Einzelpreis/CHF	Gesamt/CHF
1	Gartenarbeiten	32 Std.	120.00	3'840.00
2	Entsorgung Schnittmaterial	1	109.75	109.75
			Rechnungsbetrag (inkl. MwSt.)	3'949.75

Währung Betrag
CHF 3'949.75

Zahlteil QR-Rechnung

Überweist Überweisung



Konto
CH44 3199 9123 0008 8901 2
Zahlungsempfänger
Robert Schneider AG
Case Postale
CH-2501 Biel/Bienne
Zusätzliche Informationen
Rechnung Nr. 3551 für Gartenarbeiten und Entsorgung Schnittmaterial
Zahlungsempfänger
Frau Rutschmann
Marktgasse 28
CH-9400 Rorschach
Zahlung bis
30.10.2019

www.paymentstandards.ch

www.activating-digital-switzerland.ch/fr/

Profiter d'un trafic des paiements sans espèces sûr, stable et avantageux

Les œuvres de bienfaisance certifiées Zewo bénéficient d'une offre spéciale de SIX Payment Services



SIX contribue à ce que des clients puissent payer facilement et en toute sécurité en boutiques et sur Internet. La disponibilité et ainsi la stabilité et la sécurité des systèmes sont primordiales. Les œuvres de bienfaisance titulaires du label Zewo bénéficient dès à présent d'une offre spéciale.

Dans un monde en perpétuelle mutation, il est essentiel de faire preuve de flexibilité et d'investir les moyens financiers de manière ciblée. Ceci vaut en particulier dans le secteur de l'entraide. Les dons en ligne sont de plus en plus courants ces dernières années. Expertise et solutions modulables, comme le traitement automatique de dons sous forme d'abonnements,

permettent aux prestataires de paiement comme SIX Payment Services de contribuer au succès d'organisations d'entraide.

Intégration facile dans la boutique en ligne

SIX Payment Services propose des solutions de paiement pouvant être intégrées rapidement et en toute sécurité dans toute plateforme de dons. Les

actions de dons en ligne permettent aux œuvres de bienfaisance de réagir rapidement aux événements et de collecter immédiatement des dons. Les donatrices et donateurs peuvent effectuer des dons où qu'ils se trouvent dans le monde via le site Internet de l'œuvre de bienfaisance.

Sécurité et transparence à des conditions avantageuses

Ce type de processus respecte les normes de sécurité certifiées les plus strictes à l'échelle internationale (PCI DSS – Payment Card Industry Data Security Standard). Les

dons sont traités simplement et chaque exploitant peut disposer d'une solution de paiement adaptée et d'une acceptation de carte. SIX s'engage pour les œuvres de bienfaisance certifiées Zewo et propose désormais une offre particulièrement avantageuse (voir encadré ci-dessous). Pour plus d'informations, consultez le site: www.paymentforyou.com. SIX Payment Services est un fournisseur de solutions de paiement leader en Europe pour le commerce et les banques et est leader du marché en Suisse, en Autriche et au Luxembourg.

VOS AVANTAGES AVEC SIX

- **Hausse du nombre de dons**
Vous offrez à tous ceux qui le souhaitent dans le monde la possibilité de donner via votre site Internet.
- **Plus grande réactivité aux événements actuels – générer des dons impulsifs**
Des campagnes de dons numériques vous permettent de réagir rapidement à des événements brûlants et ainsi de générer des dons impulsifs.
- **Cible large, de la génération Z jusqu'aux Silver Surfers**
Les cartes de crédit et de débit se sont maintenant imposées comme moyen de paiement auprès de toutes les générations, le processus de la boutique en ligne leur est familier.
- **Dons à renouvellement automatique**
La carte de crédit peut par exemple être automatiquement débitée annuellement ou mensuellement.
- **Simplifiez le processus de don**
Faire un don par carte est non seulement simple, mais c'est aussi plus rapide qu'au moyen d'un bulletin de versement classique ou que par virement bancaire.

OFFRE DE SIX POUR LES OEUVRES DE BIENFAISANCE ZEWEO

- **50% de remise sur les frais d'activation**
Les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo bénéficient du tarif préférentiel de 295 francs (au lieu de 590 francs) pour les frais d'activation uniques de la solution de paiement Saferpay de SIX Payment Services.
- **50% de remise sur le premier pack de transaction (500 points)**
Un point est respectivement déduit de votre compte de transaction pour chaque action effectuée et chaque clôture journalière. Les organisations à but non lucratif titulaires du label de qualité Zewo ne paient que 137,50 francs au lieu de 275 francs pour le premier pack de transaction (500 points).
- **Activation gratuite de tous les moyens de paiement**
L'activation du paiement par cartes Visa, Mastercard et de moyens de paiement tiers comme AMEX, PostFinance Card ou PayPal est gratuite pour les organisations titulaires du label de qualité Zewo. Les frais de transaction pour Visa et Mastercard s'élèvent à 1,5% pour les organisations titulaires du label de qualité Zewo.

Contact

Des questions? Contactez-nous par téléphone au +41 (0)58 399 92 32

> e-commerce@six-payment-services.com

Swiss GAAP RPC

Cours intensif de deux jours à Genève, 10^{ème} édition

www.pwc.ch/stay-smart-swiss-gaap-course-french

Stay Smart Maîtrisez les Swiss GAAP RPC

Deux jours de cours intensifs donnés
par des spécialistes



15 et 16 juin 2017

Un événement sur les Swiss GAAP RPC proposé par l'Academy de PwC

Deux jours de cours intensifs sur Swiss GAAP RPC donnés par des spécialistes. Une formation axée sur des exemples pratiques et l'échange d'expériences.

Deux jours de cours intensifs sur Swiss GAAP RPC donnés par des spécialistes. Une formation axée sur des exemples pratiques et l'échange d'expériences

Vous utilisez les Swiss GAAP RPC? Votre entreprise envisage une conversion aux Swiss GAAP RPC? Vous devez dresser vos états financiers selon les Swiss GAAP RPC pour répondre aux exigences du Nouveau droit comptable (art. 962 et 963 CO)? Vous souhaitez connaître le contenu détaillé de ces normes et leur mise en pratique? Dans l'affirmative, la 10^{ème} édition du Cours Swiss GAAP RPC de PwC est faite pour vous!

Le cours été spécialement conçu pour vous fournir les bases nécessaires à une bonne utilisation des Swiss GAAP RPC. Une présentation équilibrée, alliant la théorie à la pratique et illustrée par de multiples exemples concrets sous forme de mise en situation et de quiz, vous permettra de progresser dans votre compréhension de Swiss GAAP RPC et de vous sentir à l'aise dans l'utilisation de ces normes.

Toutes les présentations se veulent pragmatiques et pédagogiques afin de répondre au mieux à vos attentes. Durant ces deux jours, vous aurez l'occasion de poser des questions et d'échanger vos expériences.

CONTACT ET INSCRIPTION

Date

Jeu. 15 et ven. 16 juin 2017

Lieu de cours

Starling Hotel Lausanne
Route Cantonale 31
1025 Lausanne

Frais de participation

CHF 1550 pour les organisations avec le label qualité Zewo (indiquer «Zewo» sur l'inscription). Prix régulier: CHF 1700

Contact

PricewaterhouseCoopers SA
Selma Manseur
Avenue C.-F. Ramuz 45
1001 Lausanne
Tél. +41 58 792 81 47

> Email: manseur.selma@ch.pwc.com

> [En ligne](#)



ZEWO

Pfingstweidstrasse 10 | 8005 Zurich
info@zewo.ch | www.zewo.ch
Téléphone 044 366 99 55